

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS**

L'an deux mille vingt trois, le onze décembre, le Conseil de la Communauté de Communes Le Grand Charolais s'est réuni CHAROLLES, sous la présidence de Monsieur Gérald GORDAT suivant la convocation en date du 5 décembre 2023.

### **DÉLIBÉRATION N° DEL2023\_155 - POPULATION ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE - CONVENTIONS DE PARTENARIATS AVEC DES COMPAGNIES D'ARTISTES ET DES ASSOCIATIONS LOCALES**

L'école de musique Le Grand Charolais s'engage dans une demande de classement de conservatoire à rayonnement intercommunal. L'un des critères du nouveau Schéma National d'orientation Pédagogique permettant d'obtenir ledit classement concerne le développement des pratiques amateurs.

Si plusieurs collaborations étaient déjà engagées et des projets partagés, ces conventions permettent donc de les valoriser et de les structurer.

Ainsi, ces conventions concernent :

- L'Association des Parents d'Elèves (APEC) qui loue des instruments aux élèves et organise conjointement une sortie culturelle pour les élèves et leurs familles (2022 : opéra de Vichy – 2023 : auditorium de Lyon),
- L'association des 4 saisons en Charolais qui organise 4 concerts chaque avec des artistes à la renommée nationale voire internationale et qui propose des tarifs préférentiels aux élèves de l'école de musique,
- L'association BrassBand du Sud Brionnais qui répète dans les locaux de l'école de musique et qui associe musiciens amateurs et élèves de l'école de musique dans sa formation,
- L'association Compagnie Zephyr, compagnie artistique professionnelle engagée dans une création de spectacle autour des fables de La Fontaine et qui au cours de la résidence de création au théâtre Sauvageot va associer des élèves de l'école de musique.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la demande de classement en conservatoire à rayonnement intercommunal de l'école de musique Le Grand Charolais,

Considérant le développement des pratiques amateurs comme un enjeu de ce classement en conservatoire à rayonnement intercommunal

Considérant les partenariats développés avec les associations du territoire,

Considérant l'avis favorable du Bureau exécutif en date du 30 novembre 2023,

Considérant la consultation du Conseil des maires en date du 4 décembre 2023,

**Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Le Grand  
Charolais, après en avoir délibéré :**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS**

**A l'unanimité,**

**DÉCIDE**

- **D'approuver les termes des conventions à intervenir avec les organismes précités,**
- **D'autoriser le Président, ou son représentant, à réaliser l'ensemble des démarches administratives et financières nécessaires à ce dossier et à signer l'ensemble des documents y afférents,**
- **D'imputer les dépenses sur les lignes du budget correspondant.**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

<b>Nombre de conseillers en exercice : 74</b>	<b>Secrétariat de séance assuré par : Myriam PEJOUX</b>
<b>Membres présents à la séance : 52</b>	<b>Votants : 59</b>

### **Délégués Communautaires Présents :**

Gérald GORDAT, Pierre BERTHIER, Gilles PERRETTE, Catherine CLERGUÉ, Louis ACCARY, Thomas MEUNIER, Thierry AUCLAIR, David BÊME, André JARRIER, Jean-Yves BICHET, Annie BOISSARD, Gérard BODET, Jean-Marc JACOB, Patrick BOUILLON, Éric BOURDAIS, Hubert BURTIN, Chantal CHAPPUIS, Jacky COMTE, Roland GOYARD, André COTTIN, Anne-Thérèse BLANCHARD, Anne DEGRANGE, Thierry DESJOURS, Laurent MANSON, Jean ETAIX, Paul DUMONTET, Bernard BERNIGAUD, Roger DURAND, Marie-Agnès FORGEAT, Cédric FRADET, Julien GAGLIARDI, Nicole GEORGES, Fabrice CHARLES, Aurore PERRIER, Edith TERRIER, Bérénice PORTIER, Emmanuel REY, Annie-France MONDELIN, Pascal LOPES DE LIMA, Nicolas LORTON, Béatrice LECONTE, Bernard MAILLET, Jean-Marc NESME, Myriam PEJOUX, Bernard PLET, Marie-France MAUNY, Patrick PAGÈS, Marc DEROO, Patrice MAILLY, Jean-Claude MICHEL, Jean-Louis PETIT, Daniel THERVILLE

### **Délégués ayant donné pouvoir :**

André ACCARY à Gilles PERRETTE, Christian LAROCHE à Paul DUMONTET, Guillaume CHAUVEAU à Julien GAGLIARDI, Jean-Bernard DESCHAMPS à Gérald GORDAT, Lolita RODRIGUEZ à David BÊME, Nathalie LELIEVRE à Nicolas LORTON, Michel TRAVELY à Jean-Marc NESME

### **Délégué(es) absent(es) non suppléé(es) et non représenté(es) :**

Magali DUCROISET, Céline BIJON, Nathalie COQUELIN, Régis GAUTHERON, Fabien GENET, Stéphane JOURNET, Gérard LALLEMENT, Martine DESPLANS, Daniel MELIN, Dominique NUGUE, Pascal RAMEAU, Jean-Baptiste LEFORT, Aurelie MANTOUE, André RIBOULIN, Richard PERRIER

Ont signé au registre les membres présents  
Fait et délibéré en séance, le 11 décembre 2023  
Pour extrait conforme

**Gérald GORDAT**  
**Président du Grand Charolais**